



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 juin 2021

Présents : Mmes et MM, ALLANOT, CAMPOS, CAYRON, CAPDEVOLLE, CHAPOTHIN, DOUARD, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LAPLACE-NOBLE, LANDRIEU, LENOIR, PEYROULET, PROVENCE, TADDEI

Absent avant donné procuration : Mme VIRLOGEUX (Mme CAPDEVOLLE)

Absents excusés : Mme BAREILLE, Mme BERGE, M. GELIZE, M. MALABAT, M. REIMANN, Mme SENTAURENS

Secrétaire de séance : M. CAYRON

La séance est ouverte à 19 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Bernard PEYROULET, Maire, soumet à l'approbation ce procès-verbal. Accord à l'unanimité.

Partie Formelle

Objet : Convention de mise à disposition d'installation aux associations

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de son soutien aux associations, la commune met à leur disposition des équipements : gymnase, terrains, salle de danse, salle d'activités...

Les associations peuvent occuper ces locaux au regard de leurs activités, et dans certaines conditions. Il convient donc de consentir pour chaque occupation une convention de mise à disposition de locaux et de partenariat précaire et révocable.

Il est proposé aux membres de Conseil Municipal d'approuver les termes du modèle de convention présenté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve les termes du modèle de convention présenté.

Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions à chaque association.

Partie Informelle

Le reste de la séance est consacré à la présentation par les services de gendarmerie du dispositif Participation Citoyenne. Il s'agit de porter à la connaissance des élus des informations relatives à la sécurité et à la lutte contre l'atteinte aux biens via la plateforme Voisins vigilants.

Après en avoir débattu les membres du Conseil Municipal ne se sentent pas prêts à utiliser ce dispositif. En effet la collectivité préfère privilégier le rôle de l' élu de proximité référent par quartier.

Prochain Conseil Municipal le 09 juillet 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Fait à SAUVAGNON, le 25/06/2021



Le Maire,
Bernard PEYROULET